

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE MONTMORENCY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI LE 15 DÉCEMBRE 2025

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, le lundi le 15 décembre 2025 à 19h étaient présents :
Mesdames Chantale Gagnon, Diane Giguère, Camille Bouchard, Messieurs Roger Roy, William St-Cyr et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La greffière-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour.

25-12-11767

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que les délibérations et la période de questions portent uniquement sur ce dernier, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

2. Adoption du budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2028

ATTENDU QUE le Conseil municipal de L'Ange-Gardien prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, totalisant 9 198 466 \$, ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2028 ;

25-12-11768

IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que le budget pour l'exercice financier 2026 soit accepté tel que présenté, ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2028, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

3. Période de questions

4. Levée de la séance

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

25-12-11769

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 19h10, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

Pierre Lefrançois, Maire

Lise Drouin, Directrice générale / Greffière-trésorière